



Moulins,
le 30/01/19.

M. le Directeur académique,

nous avons bien reçu votre réponse défavorable à notre demande de report du CDEN ainsi que du CTSD du mardi 5 février 2019, en raison d'un appel national et interprofessionnel à la grève, associant dans l'Allier la CGT, FO, la FSU et Solidaires.

Les éléments de calendrier, d'organisation et de disponibilité que vous mettez en avant sont une chose. Mais plus fondamentalement, ne pas reporter ces instances, à la date "de repli" éventuelle d'ailleurs annoncée dans les convocations du CDEN (jeudi 14 février), nous semble être une erreur politique, que nous ne vous imputons nullement à vous-même en tant que DaseN de l'Allier, mais qui relève de l'approche actuelle de la situation sociale par la présidence de la république, le gouvernement et leurs représentants dans les départements.

Alors qu'il est coutumier de déplacer ce type d'instances à l'avance lorsqu'elles tombent un jour d'appel national à la grève, le choix de les maintenir ce 5 février nous semble relever d'une sous-estimation de l'urgence sociale telle qu'elle s'exprime massivement dans le pays depuis trois mois, à travers non seulement le mouvement des gilets jaunes, mais aussi de nombreuses grèves portant sur les salaires et le pouvoir d'achat, mais aussi les mouvements lycéens traduisant une inquiétude radicale de la jeunesse quant à son avenir, et, de plus en plus dans la période présente, à travers les réunions ayant lieu dans les établissements scolaires par exemple sur les conséquences de plus en plus prévisibles de la réforme du lycée.

Dans ces conditions, et sans aucun procès d'intention de notre part, cette réponse négative nous paraît participer d'une démarche d'ensemble qui, au niveau national combine un "grand débat" qui s'apparente de plus en plus à une séance de "cause toujours", et une répression physique grave dans les manifestations. Ceci mène à l'impasse.

C'est pourquoi les représentants FSU ne se rendront pas au CDEN et au CTSD du 5 février. Le CTSD du matin est convoqué sur un point spécifique qui relève d'un transfert de compétences des Commissions Administratives Paritaires vers les Comités Techniques, transfert que nous désapprouvons car il s'inscrit dans la volonté gouvernementale affichée depuis le printemps dernier d'affaiblir les CAP, dans la perspective d'une remise en cause des droits et garanties inscrits dans les statuts des fonctionnaires. Au CDEN de l'après-midi nous serions notamment intervenus, comme nous l'avons déjà fait et le ferons encore, à l'encontre des fermetures de classes annoncées à Trevol, Hauterives, Paul Lafarque à Montluçon, Nérès, Beaulon, Creuzier, et pour des ouvertures à Bressolles, Jean Moulin à Moulins, Ferrières-sur-Sichon, ainsi que sur les baisses de dotations menaçant des postes dans de nombreux collèges tels que Jules Ferry à Montluçon, Doyet, Cérilly ...

Nous donnons connaissance de ce courrier aux autres représentants au CDEN et invitons les autres représentants du personnel, ainsi que les représentants des parents d'élèves et des associations d'élus, à prendre leur responsabilité en ne participant pas à ce CDEN, qui serait dans ce cas reporté sans doute au jeudi 14.

Veuillez agréer l'expression de notre attachement au bon fonctionnement du service public national et laïque de l'enseignement.

Pour la FSU 03, Vincent Présumey, secrétaire départemental.

